

Cont@ct
n° 8 du 15 décembre 2012

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Édito

La petite enfance

En cette période de l'année où l'enfant va être au centre de toutes les attentions, ne laissons pas au Père-Noël le monopole de l'enfance et de ce qui pourrait aider les futurs citoyens de demain à grandir.

Durant les inter-régions, vous avez participé, pour certains, aux ateliers de réflexion sur les actions menées pour ce public : la petite enfance.

L'expérience de ces dernières années, avec le développement des écoles de sport a permis à nos comités de se positionner en référents sur la problématique de l'accès à la découverte sportive dès le plus jeune âge, sans spécialisation précoce, sans recherche de performance, pour le plaisir de grandir ensemble autour d'activités sportives.

Un autre chantier est ouvert pour les années qui viennent. Par les écoles de sport nous touchons les enfants de 5 à 7 ans. Mais avant ? Vous allez me dire, avant ce sont des bébés... et bien je suis complètement d'accord avec vous. Des tout-petits qui grandissent, découvrent avec leurs sens en plein développement. Proposer de développer ensemble des projets pour la toute petite enfance c'est entamer une réflexion croisée.

L'activité physique motrice et le sport sont des outils indispensables à l'accompagnement des parents, pour la compréhension de la complexité du développement physique, psychologique et sensoriel de leur enfant et pour lutter contre l'isolement face à cette nouvelle responsabilité qu'est une naissance.

Cette réflexion nous permettra d'aborder cette problématique dans sa globalité. Des lieux d'accueil de la petite enfance existent sous différentes formes, et pourquoi ne pas imaginer d'adapter les équipements de proximité afin de croiser sur les mêmes lieux, l'activité physique des tout-petits, avec ou sans les accompagnants, mais aussi des activités physiques pour les parents, qui, pour certains, ne prennent plus de temps pour eux, des activités physiques seniors, afin de valoriser le lien intergénérationnel, et bénéficier les uns des autres de l'expérience de chacun. En ajoutant, avec la Ligue de l'enseignement, des espaces de réflexion, d'entraide, d'apprentissages, d'échanges pour qu'être parent devienne un jeu d'enfants, nous compèterons notre mission d'éducation populaire.

Notre fédération a les moyens, les forces et la volonté de mener, sur les territoires, avec les partenaires institutionnels, associatifs et privés, les professionnels d'accueil de la petite enfance et les parents, des réflexions sur l'adaptation des accueils de proximité et le développement de projets croisés pour ces nouveaux publics.

Nos réflexions vont, comme les végétaux, profiter de l'hiver pour renaître au printemps pleines de vigueur !!! Alors, profitez de la période hivernale, et je vous donne rendez-vous au printemps, au Grau du Roi, pour le module « Petite enfance » lors du stage des dirigeants, riche en échanges et en projets !!!

Anne-Laure BONNAND
Comité Directeur National

POLE VIE FEDERALE

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Flux financiers 2012



Chers Collègues,

Afin de solder les comptes 2012, nous vous demandons de nous envoyer au plus vite et au **plus tard pour le 11 janvier 2013**, tous les éléments en votre possession relatifs à l'exercice 2012 : facture, ordre de mission,...

En comptant sur notre collaboration et en vous remerciant par avance.

Bien cordialement.

Pierre Chevalier et Francis Robin-Leroy

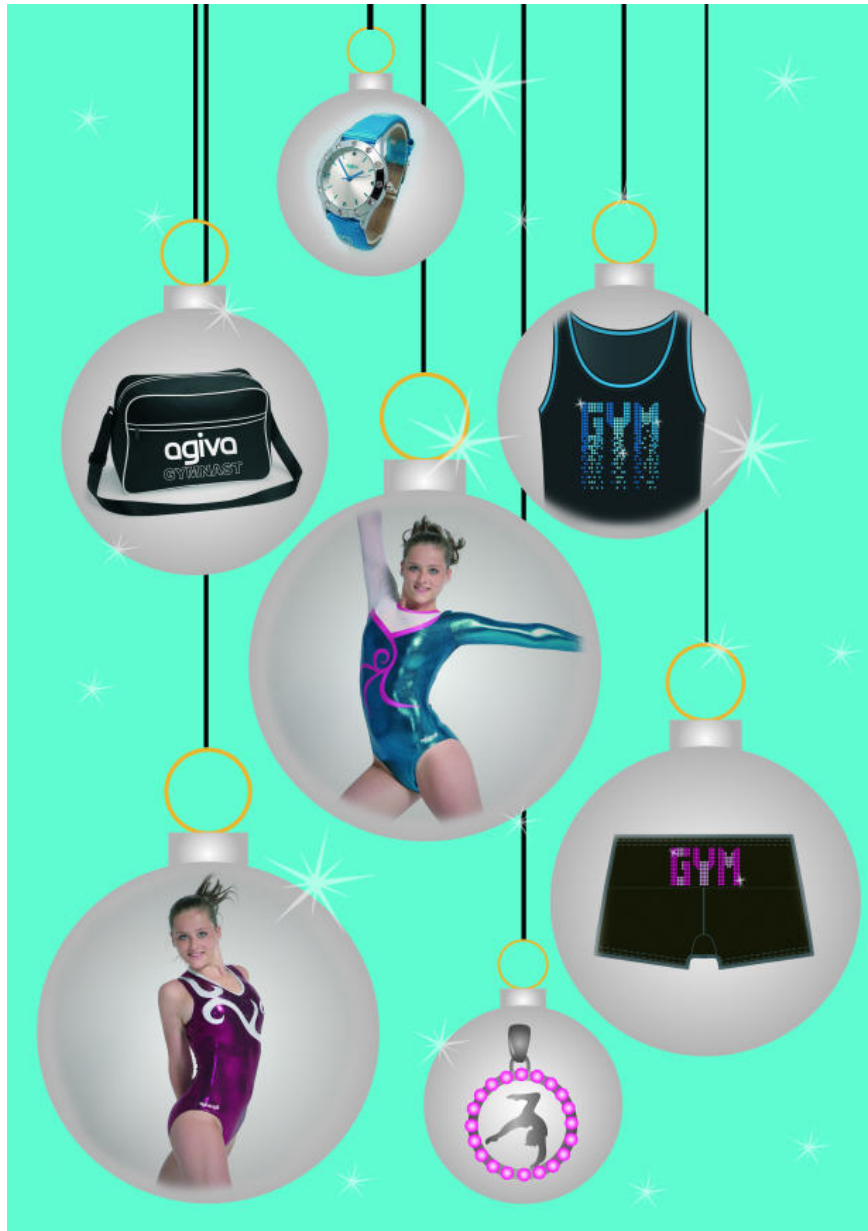
POLE COMMUNICATION

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

agiva®  JUST GYM



Bonjour,

Un cadeau AGIVA pour Noël ! Voilà une bonne idée !

A bientôt.

Justogym/AGIVA - Avenue de l'Europe - BP 99 - 59435 RONCQ (France)

Tel : 03 20 82 67 66 - info@justogym.com - Justogym-AGIVA E-mail : info@justogym.com

Information



Nous vous informons que le siège de l'UFOLEP Nationale sera fermé du vendredi 21 décembre 2012 au soir au mardi 2 janvier 2013 au matin.

L'équipe nationale profite de ce dernier Cont@ct de l'année 2012 pour vous souhaiter de joyeuses fêtes et une bonne et heureuse année 2013 !

Très cordialement.

Modifications du répertoire national



✚ Comités départementaux :

- Cher : a.geneste@ligue18.org
- Eure : 61 rue Pen-Ar-Ménez 29200 Brest (*à partir du 2 janvier 2013*)

✚ Président(e)s de Comités départementaux :

- Aveyron : VINCENT Hubert
- Ille-et-Vilaine : MARRE Jean-Louis
- Essonne : LACAVALERIE Jean-Jacques

Après vos assemblées générales départementales et régionales, merci de nous communiquer vos modifications statutaires (changements de président(e)s etc...avec coordonnées) afin de modifier en conséquence le répertoire national.



Sport et Citoyenneté
Le Sport au service de la société

Retrouvez

- Notre **Espace Ressource Européen**
- Notre **Plateforme de Networking**



www.sportetcitoyennete.com



Sport et Citoyenneté

Vidéo 5 ans de *Sport et Citoyenneté*

Sport et Citoyenneté se renforce avec l'arrivée à Paris de **Thibaut Barral, chargé de développement.**

Notre think tank s'est associé à Sport Sans Frontière pour l'opération Manifeste 31 « il n'y a pas d'enfance sans jeu »

Signez le manifeste

Lire l'article à la signature des grands champions engagés

Actu

Revue spéciale Activité Physique & cancer du sein



4 décembre 2012 : Conférence européenne "L'activité physique, un outil au service de la lutte contre le cancer du sein en Europe"

C'est devant plus de 150 personnes réunies au sein du Parlement Européen que *Sport et Citoyenneté*, a dévoilé son plan d'action:

- Sensibiliser et mobiliser les institutions européennes sur les bienfaits de l'activité physique dans la lutte contre le cancer du sein.
- Initier une campagne de communication dans les 27 Etats membres sur cette problématique.

Lire la suite

Blog



29/11 : Le sport à l'honneur dans l'agenda européen

Lire la suite

14/11 : Les institutions européennes s'intéressent à la Responsabilité Sociale des Entreprises

Lire la suite

24/10 : La Commission établit un plan d'action pour les jeux de hasard en ligne

Lire la suite

sportetcitoyennete.blogactiv.eu

Zoom sur : les Trophées SPORSORA, en partenariat avec *Sport et Citoyenneté*

Le 26 novembre, Thierry Huguenin, responsable Sponsoring & Mécénat à la FDJ, Assia El Hannouni, Marie-Amélie Le Fur et Charles Rozoy, tous trois médaillés aux derniers Jeux Paralympiques de Londres, réunis sur la scène du théâtre Marigny, ont remis à la RATP le Trophée de la catégorie « Engagement sociétal et citoyen ».

Lire la suite

Actu de l'UE



27/11 : Conclusions du Conseil Education Jeunesse Culture et Sport

Lire la suite

19/11 : Etude sur la contribution du sport à la croissance économique et à l'emploi dans l'UE

Lire la suite

19/11 : L'UE soutient 21 projets transnationaux dans le domaine du sport

Lire la suite

Nos débats

07/12 : Le Huffigton Post/La Libre/ La DH "Un petit pas pour l'Euro, un grand pas pour l'Europe ?", par Julian Jappert

Lire la suite

04/12: Le Taurillon/Le Nouvel Obs "L'activité physique vient à la rescousse de la lutte contre le cancer du sein", par Laurent Thieule

Lire la suite

19/10 : Vivre FM: "Sport pour tous, comment mieux faire?", par Inès Boutar & "le rôle de l'activité physique dans la lutte contre le cancer", par Julian Jappert

Evènements

19/12 : Echange européens "Construire le futur de l'Europe : anniversaire des 20 ans d' Hippocrène", organisé par la Fondation Hippocrène, mécène de *Sport et Citoyenneté*, Paris, France.

Lire la suite

20/12 : Réunion de la commission Sport du Medef, Paris, France.

22/11: "Réunion des champions européens" de la campagne mondiale Designed to Move, organisée par *Sport et Citoyenneté*, au Comité des Régions, Bruxelles, Belgique.

13/11 : Dîner-débat sur le thème de l'Ethique et des Paris sportifs, organisé par le Club Parlementaire Sport Economie Cité, CNOSF, Paris, France.

Lire la suite

FRANCE

17 place de la Bilange - 49400 Saumur
Chez Kurt Salmon, 159 avenue C. de Gaulle 92527 Neuilly-sur-Seine
Tel : (00 33) 2 41 38 51 26 GSM: (00 33) 6 31 50 69 12

BELGIQUE

Chez KEA, 51 rue du Trône B-1050 Bruxelles
Tel : (00 33) 2 289 26 03 GSM : (00 32) 4 94 64 31

POLE FORMATION
documentation

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

MODULE N° 2**LOGICIEL FÉDÉRAL DE GESTION ET DE FORMATION****Objectifs de formation**

- Etre capable d'utiliser le logiciel fédéral de gestion et de formation

Public visé

- Professionnels, élus, bénévoles et RASF des CNS

Éléments de contenus

- Le démarrage du logiciel
- Les procédures retenues
- Les fonctionnalités
- Les perspectives

Durée	Effectif	Lieu
1 journée (7 heures) 2 sessions proposées	30 personnes maximum	Paris – UFOLEP nationale

Intervenants

- ✓ **Formateurs :**
 - **Daniel MANUEL** : concepteur du logiciel
 - **Laurence BRIEN** : DTN Adjointe en charge du Pôle Formation

Coût du stage

- Droits d'inscription : 0 €

Dates de la formation

Vous avez le choix entre 2 journées de formation aux dates suivantes :

- **Le lundi 28 janvier 2013**
- Ou**
- **Le mardi 29 janvier 2013**

FICHE D'INSCRIPTION – FCF
« LOGICIEL FÉDÉRAL DE GESTION ET DE FORMATION »
LE 28 JANVIER OU 29 JANVIER 2013 À PARIS
À RETOURNER À L'UFOLEP NATIONALE
AVANT LE 18 DÉCEMBRE 2012

esyritis.laligue@ufolep-usep.fr ou par fax : 01.43.58.97.74

Comité UFOLEP :

Nom du participant :

Prénom :

Fonction occupée :

E-mail :

N° de téléphone portable :

Souhaite participer à la session de formation le :

Lundi 28 janvier 2013

Ou Mardi 29 janvier 2013

Cachet du comité départemental

Signature du délégué UFOLEP

Rappels !

Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée et doivent être complètes pour être enregistrées par le Pôle Formation (30 personnes maximum par session) :

- Fiche d'inscription dûment remplie

Seuls les frais de restauration sont pris en charge par l'UFOLEP nationale

UFOLEP - PLAN DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2013

Nous vous communiquons le tableau de synthèse des 11 modules de formation auxquels nous vous proposons de participer.

Ces modules de formation sont ouverts à l'ensemble de notre réseau : élus, bénévoles, professionnels, animateurs, formateurs... Pour autant, et selon les thématiques proposées, certains publics sont ciblés.

Attention ! Les professionnels (intra UFOLEP ou hors UFOLEP) ont la possibilité de demander la prise en charge par leur employeur (droits d'inscription et déplacements), raison pour laquelle nous vous transmettons nos propositions le plus tôt possible pour vous permettre de vous organiser avec votre structure.

Vous retrouverez les fiches d'inscription et de pré-inscription sur le site internet de la fédération (Extranet / Formation / Formation Continue Fédérale / Documents) ou en cliquant sur les liens suivants :

- N° 1 - Recyclages (obligatoires) des moniteurs PSC1 :
<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/FCF-RecycMoniteurPSC1-PréInscrip.doc>
- **N° 2 - Logiciel Fédéral de gestion et de formation :**
<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/FCF-LogicielFormation.doc>
- N° 3 - Élaboration, gestion et suivi du budget du comité UFOLEP :
<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/FCF-BudgetComité-PréInscrip.doc>
- N° 4 - Animateurs PARKOUR :
<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/FCF-Parkour-PréInscrip.doc>
- N° 5 - Générateur de site Internet UFOLEP :
<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/FCF-GénérateurSite-PréInscrip.doc>
- N° 6 - Méthode et stratégie lobbying et partenariat :
<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/FCF-Lobbying-PréInscrip.doc>
- N° 7 - Renouvellement de l'accord cadre PJJ :
<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/FCF-PJJ-PréInscrip.doc>
- **N° 8 - Les procédures disciplinaires :**
<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/FCF-Disciplinaire-PréInscrip.doc>
- N° 9 - Animateurs PETITE ENFANCE :
<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/FCF-PteEnfance-PréInscrip.doc>
- N° 10 - Activités Physiques Adaptées public handicapé mental :
<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/FCF-Handicap-PréInscrip.doc>
- N° 11 - Stratégie développement offre multisport pour les jeunes :
<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/FCF-JeuneMultisport-PréInscrip.doc>

Les fiches de pré-inscription sont à nous communiquer impérativement **avant le 31 décembre 2012** (sauf pour la formation de janvier, retour avant le 18 décembre 2012).

Bien entendu, nous reviendrons vers vous tout au long de la saison afin de vous informer de la mise en œuvre de chaque module de formation.

Surtout, n'hésitez pas à nous solliciter.

L'équipe de formation

PLAN ANNUEL DE FORMATION CONTINUE FEDERALE – 2013

<i>N° Modules</i>	<i>Intitulés des Modules</i>	<i>Publics visés</i>	<i>Dates</i>	<i>Lieux</i>	<i>Coût du stage</i>	<i>Contacts</i>
N° 1	Recyclages (obligatoires) des moniteurs PSC1	Moniteurs PSC1, titulaires du BNMP5/PAE3	16 octobre 2013	Toulouse	30 €	lbrien.lalique@ufolep-usep.fr esyritis.lalique@ufolep-usep.fr
			23 octobre 2013	Val-de-Marne (94)		
			13 novembre 2013	Lyon		
N° 2	Logiciel Fédéral de gestion et de formation	Professionnels, élus, bénévoles	28 janvier 2013	Paris	0 €	
			29 janvier 2013			
N° 3	Élaboration, gestion et suivi du budget du comité UFOLEP	Trésorier et professionnels des comités	21 mars 2013 ET 21 septembre 2013	Paris	60 €	
N° 4	Animateurs PARKOUR	Animateurs bénévoles ou professionnels	du 15 au 17 mars 2013	Ile-de-France	75 €	
N° 5	Générateur de site Internet UFOLEP	Élus, bénévoles, professionnels UFOLEP	24 juin 2013	Paris	0 €	
			25 juin 2013			
			4 octobre 2013	Bourges		
N° 6	Méthode et stratégie lobbying et partenariat	Élus dirigeants et cadres des comités	Les 16 et 17 octobre 2013	Paris	75 €	
N° 7	Renouvellement de l'accord cadre PJJ	Élus dirigeants et cadres des comités	du 13 au 15 février 2013	Paris	75 €	
N° 8	Les procédures disciplinaires	Élus, professionnels et bénévoles	Les 11 et 12 février 2013	Paris	0 €	
N° 9	Animateurs PETITE ENFANCE	Animateurs bénévoles ou professionnels	Les 26 et 27 octobre 2013	Vichy	75 €	
N° 10	Activités Physiques Adaptées public handicapé mental	Animateurs bénévoles ou professionnels	1 ^{ère} session octobre 2013	Strasbourg	85 €	
			2 ^{ème} session février 2014	Paris	85 €	
N° 11	Stratégie développement offre multisport pour les jeunes	Animateurs bénévoles, prof. et agents dev.	Mai/Juin 2013	Paris	75 €	

MODULE N° 8**LES PROCÉDURES DISCIPLINAIRES****Objectifs de formation**

- Expliquer clairement les procédures disciplinaires fédérales pour une appropriation facile par les élus, bénévoles et professionnels du réseau
- Permettre une meilleure mise en œuvre de ces procédures

Public visé

- Élus, professionnels et bénévoles impliqués dans les instances disciplinaires et les commissions techniques sportives
- IL N'EST PAS NÉCESSAIRE D'AVOIR UNE FORMATION JURIDIQUE POUR SUIVRE CE MODULE**

Éléments de contenus

- Appropriation du règlement disciplinaire et du guide pratique
- Illustration par des cas pratiques
- Conseils pour la rédaction des notifications et des décisions

Durée	Effectif	Lieu
1 jour ½	15 personnes	PARIS

Intervenants

- ✓ **Formateurs :**
- **Laure DUBOS** : DTN Adjointe UFOLEP
 - **François DUCHE** : Délégué départemental UFOLEP 31
 - **Charles-Baptiste AGOSTINI** : CTS PACA

Coût du stage

- Droits d'inscription : 0 €

Dates de la formation

Lundi 11 février (14 heures) et mardi 12 février 2013 (17 heures)

FICHE D'INSCRIPTION – FCF
« LES PROCÉDURES DISCIPLINAIRES »
DU 11 (14h) AU 12 FÉVRIER (17h) 2013 À PARIS
À RETOURNER À L'UFOLEP NATIONALE
AVANT LE 9 JANVIER 2013

esyritis.lalique@ufolep-usep.fr ou par fax : 01.43.58.97.74

Comité UFOLEP :

Nom du participant :

Prénom :

Fonction occupée :

E-mail :

N° de téléphone portable :

Souhaite que l'UFOLEP nationale réserve mon hébergement : OUI NON
(Nuit 11/02 - chambre d'hôtel partagée avec une deuxième personne)

Cachet du comité départemental

Signature du délégué UFOLEP

Rappels !

Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée et doivent être complètes pour être enregistrées
par le Pôle Formation (15 personnes maximum) :

- Fiche d'inscription dûment remplie

Seuls les frais d'hébergement et de restauration sont pris en charge par l'UFOLEP nationale

POLE FORMATION
stages




















Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire














ACTIVITÉS CYCLISTES
Formation spécifique / Formation technique
Les 16 et 17 février 2013

Une convocation parviendra à chaque stagiaire (*directement ou via la délégation*)

Discipline / Type de stage	Activités Cyclistes : Stage FS / Stage T
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 16 (9h) et 17 (14h) février 2013 au CREPS de Bourges (18)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (<i>saison 2012/2013</i>)  Être titulaire du O2 ou BF2O  Être titulaire du A1/BF1A ou A2/BF2A
Objectif	<ul style="list-style-type: none">  Recyclage, formation continue  Découverte et appropriation nouvelles techniques et technologies
Contenus de formation	<ul style="list-style-type: none">  Recyclage, formation continue  Prise des arrivées (informatique, vidéo)  Utilisation GPS, cartographie  Élaboration d'outils de formation  Élaboration d'outils Épreuves à étapes et Épreuves à Label national  Élaboration du LIVRET DE PROGRESSION DU JEUNE VTTiste  Sensibilisation aux nouvelles règles de sécurité
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Livret de formation  <u>Groupe GPS</u> : venir avec le logiciel CARTO-EXPLOREUR3 déjà installé sur son ordinateur
Responsable administratif	Daniel MANUEL
Responsable formation	Daniel MANUEL
Formateur	H. MANUEL – M. LE GLEVIC – J. ROBICHON – M. DEMOULIN – JC. DURAND – D. MANUEL – JC. VACHET – B. GALLET
Coût par stagiaire	Pris en charge par le Pôle formation
<u>Inscriptions</u>	<p>Auprès de votre délégation départementale/régionale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP nationale Pôle Formation 3 rue Récamier 75341 PARIS Cedex 07</p> <p> 01 43 58 97 62 - Fax : 01 43 58 97 74</p> <p> esyritis.laligue@ufolep-usep.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers à l'UFOLEP nationale : 4 Janvier 2013</p>

**Activités Physiques d'Entretien
Stage Technique
Les 26 et 27 janvier 2013**

POUR INFORMATION

Discipline / Type de stage	Stage Technique - APE
Date(s) et Lieu(x) du stage	Du samedi 26 janvier (10h) au dimanche 27 janvier (14h) 2013 au CREPS de Bourges (18)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (saison 2012/2013)  Être titulaire d'un A1/BF1A en APE ou CQP ALS ou BE
Objectifs	<p><u>Niveau 1</u> : permettre aux animateurs APE de maîtriser AUDACITY (logiciel destiné à l'édition et l'enregistrement de sons) afin d'assembler des extraits sonores pour les activités APE</p> <p><u>Niveau 2</u> : « fixer » les acquis et aller plus loin</p>
Contenus de formation	<ul style="list-style-type: none">  Mixage, collage et assemblage d'extraits sonores  Découverte d'activités dansées (country, salsa, step...) et musiques associées pour un travail sur le style de musique  Analyse musicale (tempo, rythme...)
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation perso sur les thèmes abordés  Livret de Formation  Ordinateur portable - CD audio vierge et clé USB  Tenue sportive (chaussures uniquement utilisées pour salle de danse, pas d'usage extérieur)
Responsable administratif	Thérèse LE GOFF
Responsable formation	Christelle LACOSTAZ
Formatrices	Christelle LACOSTAZ et formatrices APE
Coût par stagiaire	Prise en charge par UFOLEP nationale
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <ul style="list-style-type: none">  UFOLEP Pôle Formation 3 rue Récamier 75347 PARIS Cedex 07  01.43.58.97.62  esyritis.laligue@ufolep-usep.fr <p>Date limite de réception des inscriptions à l'UFOLEP : 19 décembre 2012</p>

**BF1 A spécifique - Gymnastique Rythmique et Sportive
Les 12 et 13 janvier 2013**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	GRS - BF1 A spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 12 et 13 janvier 2013 à Mouthiers/Boème (16) de 9h30 le samedi à 17h00 le dimanche
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP 2012/2013 (14 ans minimum)  Avoir validé sa période probatoire  Avoir participé à un Tronc commun
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Formation aux tâches d'animateur en GRS pour les programmes concernés par le 1^{er} degré  Être capable d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association, et être capable de participer à l'organisation de l'activité dans le département
Contenus de formation	<p>18 heures de formation (spécifique)</p> <ul style="list-style-type: none">  Technique et Pédagogie  Législation  Sécurité de la pratique  Environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle (code et brochure)  Livret de Formation  Tenue sportive
Responsable administratif	Sylvie BREGEON
Responsable formation	Élisabeth LEBECQUE
Formateurs	Élisabeth LEBECQUE - Monique KEMPF - Isabelle JACQUET
Coût par stagiaire	65 € avec hébergement (hébergement, repas du samedi, repas dimanche midi). 40 € sans hébergement
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Charente 14 rue Marcel Paul – BP 70334 16008 ANGOULEME</p> <p> 05 45 95 28 22 - (Elisabeth LEBECQUE : 06 10 45 11 11)</p> <p> sylvie.bregeon@ac-poitiers.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 19 décembre 2012</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur internet)  1 chèque libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP Charente</i> » et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2012-2013  livret de formation

FORMATION DES RÉFÉRENTS TECHNIQUES

Afin d'être en adéquation la Fédération délégataire, la CNS Moto propose de renforcer les contrôles techniques et plus particulièrement les contrôles de niveaux sonores sur toutes nos manifestations.

Pour atteindre cet objectif nous souhaitons former dans chaque comité départemental et/ou région au moins un «Réfèrent Technique » qui aura pour missions :

- d'être l'interlocuteur entre la CNS Moto et les activités de Sports Mécaniques Moto de sa région pour transmettre les mises à jour des réglementations techniques et des normes,
- de former les commissaires techniques (formation de 4 heures, délivrance d'une capacité de commissaire),
- de gérer et de mettre à disposition des organisateurs le matériel de contrôle du niveau sonore.

Chaque comité départemental et/ou région doit désigner une personne compétente, Licencié UFOLEP, qui sera chargée de remplir cette fonction. Pour cela, cette personne désignée par le comité devra participer à la formation des Référénts Techniques qui aura lieu :

Le Samedi 12 Janvier 2013
au siège UFOLEP du Rhône (69) à BRON de 9H à 17H

Le programme de cette formation technique est le suivant :

- la mise en œuvre des contrôles de sécurité dans nos différentes épreuves (Moto-cross, Enduro, Trial, Quad, Vitesse 50, Cross 50, 50 à Galet...),
- la prise en main du kit de contrôle de bruit (matériels, calibrage, mesures...),
- la mise en œuvre des différentes méthodes de contrôle sonore (FIM actuelle et 2 m Max) dans nos différentes épreuves (possibilité pour les anciens RTR de participer uniquement le samedi après-midi pour la méthode 2 m Max),
- notion de contrôles techniques de conformité (calculs, mesures...).

Chaque région participant à ce rassemblement des Référénts Technique se verra remettre un kit de contrôle de bruit comprenant :

- Une valise
- Un sonomètre
- Un calibre de sonomètre
- Un compte-tour
- Une pige de calage
- Un pied support de sonomètre

Prise en charge financière :

Cette formation s'inscrit dans le cadre des règles relatives aux stages Techniques (gratuité du stage, remboursement des frais de déplacement et de restauration pour les stagiaires).

Ce stage est ouvert à 15 participants maximum.

Le Pôle Formation se charge des convocations des personnes proposées par les comités.

La CNS se charge de l'encadrement pédagogique du stage et de transmettre au Pôle Formation les évaluations de stage ainsi que la liste des personnes en capacité d'être Référénts Techniques. Ces personnes seront inscrites sur une liste nationale (site internet fédéral).

**FORMATION DES RÉFÉRENTS TECHNIQUES MOTO
SAMEDI 12 JANVIER 2013 À BRON (69)**

COUPON-RÉPONSE A RETOURNER AVANT LE 4 JANVIER 2013

**Échelon National / Pôle Formation
par mail à esyritis.lalique@ufolep-usep.fr
par fax au 01.43.58.97.74**

REFERENT TECHNIQUE

Comité Régional ou Départemental UFOLEP :

Propose comme Référent Technique Régional ou Départemental

Nom - Prénom :

Diplômes moto UFOLEP obtenus :

Licence UFOLEP (saison 2012/2013) n °:

Adresse :

Tél. :

E-mail :

Fait à :

Le :

Le Président département ou régional
(*Nom – Prénom*)

Signature

Cachet du Comité Régional ou Départemental

FORMATION DE VISITEURS DE CIRCUIT ET DE TERRAIN

Afin d'être en adéquation avec les Préfectures, la Fédération délégataire et l'APAC, la CNS Moto met en place un agrément fédéral annuel des circuits et terrains.

Chaque département (à défaut région) doit désigner une personne compétente qui sera chargée de visiter le circuit ou terrain.

Le « visiteur » fera les remarques qui s'imposent quant à la conformité du circuit ou du terrain et proposera l'agrément de l'UFOLEP lorsque les caractéristiques seront satisfaisantes. Cette visite pourra aussi anticiper celle de la Commission de Sécurité afin que celle-ci n'arrive pas sur un circuit qui ne serait pas prêt à être homologué.

La Fédération délégataire opère déjà ainsi sur ses propres circuits et il est de notre responsabilité et de notre devoir d'en faire autant pour les circuits ou terrain des clubs affiliés à l'UFOLEP.

Pour mettre en place ce dispositif, il est demandé à chaque département qui a une activité moto (à défaut à la région) de désigner un visiteur pour délivrer l'agrément fédéral UFOLEP d'un circuit ou terrain.

Le visiteur de circuit devra être un directeur de course, titulaire du O2 ou BF20 (à défaut O1 ou BF10 s'engageant à suivre une formation BF20), et le visiteur de terrain est un officiel en trial.

Une fiche technique de visite sera proposée, accompagnée des fiches RTS de la fédération délégataire et des règlements UFOLEP.

Une formation spécifique sera proposée aux visiteurs qui seront par la suite qualifiés par l'UFOLEP pour cette fonction :

Le Samedi 12 Janvier 2013
au siège de l'UFOLEP du Rhône (69) à BRON de 9H à 17H

Prise en charge financière :

Cette formation s'inscrit dans le cadre des règles relatives aux stages Techniques (gratuité du stage, remboursement des frais de déplacement et de restauration pour les stagiaires).

Ces stages sont ouverts à 15 participants maximum.

Le Pôle Formation se charge des convocations des personnes proposées par les régions.

La CNS se charge de l'encadrement pédagogique du stage et de transmettre au Pôle Formation les évaluations de stage ainsi que la liste des personnes en capacité d'être Visiteurs de circuit ou Visiteurs de terrain (pour trial et enduro). Ces personnes seront inscrites sur une liste nationale (site internet fédéral).

**FORMATION DE VISITEURS DE CIRCUIT OU DE TERRAIN
SAMEDI 12 JANVIER 2013 À BRON (69)**

COUPON REPONSE A RETOURNER AVANT LE 4 JANVIER 2013

Échelon National / Pôle Formation

Par mail à esyritis.laligue@ufolep-usep.fr

Par fax au 01.43.58.97.74

VISITEUR DE CIRCUIT

Comité Départemental UFOLEP :

Propose comme Visiteur de circuit « titulaire » :

Nom - Prénom :

Diplômes moto UFOLEP obtenus :

Licence UFOLEP (saison 2012/2013) n°:

Adresse :

Tél. :

E-Mail

VISITEUR DE TERRAIN (pour trial et enduro)

Nom - Prénom :

Diplômes moto UFOLEP obtenus :

Licence UFOLEP (saison 2012/2013) n°:

Adresse :

Tél. :

E-Mail

Fait à :

Le :

Le Président département ou régional
(Nom – Prénom)

Signature

Cachet du Comité Régional ou Départemental

STAGES DE RECYCLAGE DES DIRECTEURS DE COURSE SPORTS MECANIKES MOTO

Dans le cadre du Plan National de Formation, les officiels MOTO titulaires des diplômes O1 / O2 ou BF1O / BF2O doivent être recyclés tous les 3 ans à compter de la délivrance de leur diplôme fédéral UFOLEP.

Aussi, ces stages de recyclage MOTO prévus en début d'année 2013 concerne l'ensemble des officiels Moto **formés et diplômés avant l'année 2010.**

ATTENTION ! Pour se présenter à ces journées de recyclage, ces personnes devront se munir de leur livret de formation et de leur diplôme UFOLEP O1 / O2 ou BF1O / BF2O.

N'hésitez pas à contacter le Pôle Formation pour toute demande de reconnaissance et/ou d'équivalence.

Les places étant comptées, 15 personnes maximum par journée de formation recyclage pourront participer. Aussi, il est important d'envoyer en formation les officiels formés et diplômés avant l'année 2010.

Pour rappel également, les frais de déplacement sont à la charge des participants, le Pôle Formation prenant en charge uniquement le déjeuner organisé par le correspondant local.

Les comités départementaux et/ou régionaux sont invités à nous communiquer la liste des participants précisant leur niveau de qualification. Dès réception de ces listes, le Pôle Formation s'assurera que les personnes proposées sont bien titulaires des diplômes fédéraux UFOLEP.

ATTENTION !

Aucune convocation ne sera transmise aux participants par le Pôle National Formation. Aussi, c'est aux comités départementaux et régionaux de convoquer les participants en relation avec le formateur concerné si plus de 15 candidats.

Vous trouverez ci-dessous le calendrier prévisionnel de ces journées de formation.

Formation d'une durée de 8 heures : de 8 heures à 18 heures

→ **Bron** - Le 12 janvier 2013

Correspondant : Claude CAHON – Tél. 06.73.24.36.02 – cns.moto@orange.fr

Formateur : Lionel BALIGAND

Lieu de la journée de recyclage : 12 rue du 35^{ème} R.A. Mini Parc du Chêne – 69500 BRON

→ **Amiens** - Le 2 ou 3 février 2013

Correspondant : Stéphane LECOISSOIS – Tél. : 03 22 52 49 16 - ufolep@fol80.org

Formateur : Claude CAHON

Lieu de la journée de recyclage : 51 rue de Sully – 80000 AMIENS

→ **Autun** - Le 9 février 2013

Correspondant : Fabrice SAUVEGRAIN – Tél. : 03 86 71 97 33 - ufolep58@fol58.org

Formateur : Lionel BALIGAND

Lieu de la journée de recyclage : AUTUN

→ **Aquitaine** – date et lieu à définir

Pour toutes informations logistiques, vous pouvez contacter Elsa SYRITIS
à esyritis.laligue@ufolep-usep.fr ou chaque correspondant local

Pour toutes informations relevant du PNF, vous pouvez contacter Laurence BRIEN à
lbrien.laligue@ufolep-usep.fr

BF 1 A spécifique - TIR
Les 10 février et 9 mars 2013

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	TIR - BF 1 A spécifique
Date(s) et Lieu du stage	Les 10 février et 9 mars 2013 à Doullens (80)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP 2012/2013 (avoir 17 ans minimum)  Avoir validé sa période probatoire  Avoir participé à un Tronc Commun
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Devenir animateur Tir 1^{er} degré et être capable d'animer, de gérer un projet d'animation dans l'association, le département ou la région : <ul style="list-style-type: none"> - identifier et mettre en œuvre des actions motrices de base - identifier des techniques sportives à différents niveaux de pratique - mettre en œuvre des situations d'apprentissage évolutives pour le développer des actions motrices de base - concevoir, animer et évaluer des séquences d'apprentissage - identifier et appliquer des textes réglementaires généraux et spécifiques, liés à la pratique sportive - identifier et prévenir les risques liés à l'activité et assurer la sécurité des pratiquants et des tiers sur le lieu et autour du lieu de pratique - prendre en compte des incidences physiologiques et biologiques relatives aux activités - d'identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et aux matériels - agir en fonction des contraintes qui en découlent - prendre en compte la protection du milieu
Contenus de formation	<p><u>Durée : 16 heures.</u></p> <ul style="list-style-type: none">  <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Livret de Formation
Responsable administratif	Olivier VIVIES
Responsables formation	Odile LOUICELLIER
Formateurs	Jean-Louis DUMOULIN – Philippe GAUDEFROY
Coût par stagiaire	50 €
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Picardie 51 rue de Sully 80000 AMIENS</p> <p> 03 22 52 49 16 – 06 88 68 14 57</p> <p> ufolep.usep.picardie@free.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : <u>7 janvier 2013</u></p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur internet)  1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP Picardie »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2012-2013

BF 1 O spécifique - TIR
Les 10 – 16 et 17 mars 2013

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	TIR - BF 1 O spécifique
Date(s) et Lieu du stage	Les 10 – 16 et 17 mars 2013 à Doullens (80)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP 2012/2013 (avoir 17 ans minimum)  Avoir validé sa période probatoire  Avoir participé à un Tronc Commun
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Être capable d'organiser et d'arbitrer une manifestation et/ou une rencontre sportive dans une association, le département : <ul style="list-style-type: none"> - participer en tant qu'officiel au déroulement d'une manifestation (arbitre, juge, commissaire...) - expliquer les interventions de l'officiel et identifier, d'appliquer les textes réglementaires et les règlements sportifs liés à la pratique - identifier et de prévenir les risques liés à l'activité et assurer la sécurité des pratiquants dans l'espace de pratique et en dehors - identifier les milieux d'évolution et les matériels et agir en fonction des contraintes qui en découlent - prendre en compte la protection du milieu
Contenus de formation	<p><u>Durée : 24 heures.</u></p> <ul style="list-style-type: none">  <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Livret de Formation
Responsable administratif	Olivier VIVIES
Responsable formation	Odile LOUICELLIER
Formateur	Jean-Louis DUMOULIN – Philippe GAUDEFROY
Coût par stagiaire	70 €
Inscriptions	<p>Après de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Picardie 51 rue de Sully 80000 AMIENS</p> <p> 03 22 52 49 16 – 06 88 68 14 57</p> <p> ufolep.usep.picardie@free.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : <u>7 janvier 2013</u></p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur internet)  1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP Picardie »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2012-2013

TRONC COMMUN (pour BF1 / BF2)
Le 9 février 2013

Un mail parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Troncs Communs BF1 / BF2 (toutes disciplines)
Date et lieu du stage	Le samedi 9 février 2013 à Pompaire (79)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (saison 2012/2013)  Avoir validé sa période probatoire et 16 ans minimum
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Tronc commun des Brevets Fédéraux 1^{er} degré  Former des animateurs et officiels départementaux et régionaux
Contenus de formation	<p>Durée : 8 heures</p> <p>Mouvement associatif et sportif Plan de formation Animation pédagogique Sécurité de la pratique</p>
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Livret de formation
Responsable administratif	GUIGNARD Solenn – Déléguée départementale
Responsable formation	MACHET Patrick
Formateurs	LOUICELLIER Odile - BLANC Dominique - PINEAU Jean-Marie
Coût par stagiaire	45 €
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Deux-Sèvres Centre Dugesclin Place Chanzy 79000 NIORT</p> <p> 05 49 77 38 77- Fax : 05 49 77 38 79</p> <p> ufolep-flep@laligue.org</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 21 janvier 2013</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur le site internet)  1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription  1 chèque libellé à l'ordre de « UFOLEP Centre »  photocopie de la licence 2012-2013 et du livret de formation  1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat

**POLE PROSPECTIVE
ET DEVELOPPEMENT**

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Les 3èmes assises de l'éducation à l'environnement et au développement durable !



Du 5 au 7 mars 2013 se tiendront les 3^{èmes} assises de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Les Assises sont des temps d'échange, de valorisation et de construction de solutions collectives pour que l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) se développe.

Les Assises sont un projet participatif, ouvert à toutes les initiatives et dont l'objectif est de réunir tous les acteurs de l'EEDD de la société : société civile, collectivités, secteur privé, services de l'Etat ; qu'ils soient locaux, régionaux ou nationaux. Pour cette 3e édition, la volonté est de repartir de ce qui existe, de ce qui a déjà été construit et aussi d'élargir le cercle des convaincus. Le secteur sportif, comme il l'avait été lors de la 2^{ème} édition à Caen en 2010, est donc le bienvenue ! Il s'agit pour l'UFOLEP d'une occasion de créer des contacts locaux avec les acteurs de l'EEDD mais également de présenter l'action du milieu sportif en faveur d'un développement durable.

Pour plus d'informations : <http://www.assises-eedd.org/>

La vidéo de présentation :

http://www.dailymotion.com/video/xvkjrq_tous-concernes-les-3e-assises-de-l-education-a-l-environnement-et-au-developpement-durable_news

Toute personne intéressée pour y participer peut contacter Laetitia Zappella, lzappella.lalique@ufolep-usep.fr : Un tarif préférentiel de 150€ pour inscription + hébergement sur les 3 jours et 2 nuits est possible.

Concours Pocket film « Je suis éco-sportif ! » !

Le Ministère chargé des sports organise un concours vidéo « Sport et environnement » ! Parrainé par Tony Estanguet, ce concours invite les jeunes de moins de 30 ans à réaliser un film de moins de deux minutes avec un appareil numérique de leur choix (caméscope, appareil photo/vidéo numérique, smartphone, etc.) et à le déposer en ligne sur la plateforme Dailymotion du concours. Organisé sur les réseaux sociaux, ce concours permet de favoriser l'appropriation par les jeunes de cette thématique. Les lauréats se verront remettre de nombreux lots (caméras Gopro, VTT...) et leurs réalisations seront diffusées sur de nombreux sites internet.

Sportif ? Cinéphile ? Inspiré ? Vous avez jusqu'au 20 janvier pour tenter votre chance.

Le concours est ouvert du 20 novembre 2012 au 20 janvier 2013 au moins de 30 ans.

- **Thème imposé** : la préservation de l'environnement dans le sport et le loisir sportif.
- **Un jury de personnalités** (sportifs, politiques, critiques de cinéma...) récompensera les vidéos selon les critères suivants : la pertinence, l'originalité, l'humour et les qualités artistiques

Lien du concours : www.dailymotion.com/contest/concours-pocketfilmSDD.

Informations, règlement et kit de communication :

<http://developpement-durable.sports.gouv.fr/ressources/actualites/article/concours-pocket-film-sport-et>

Ethique sur l'étiquette sensibilise les jeunes !

Le collectif Ethique sur l'étiquette vient de lancer sa nouvelle campagne de sensibilisation à destination des jeunes cette fois-ci « Fashions mais pas cons ! ». Cette campagne aborde sur un ton décalé le décryptage de la valeur des achats vestimentaires et technologiques auprès de la tranche 13-18 ans.

Le climat est un enjeu de développement durable.

PAS CHER... MAIS POUR QUI ?
Pour réduire les coûts de production, les multinationales font fabriquer leurs produits dans des pays où les salaires sont très faibles. Dans les usines de ces pays, les conditions de travail sont souvent déshumanisantes : horaires épuisants, utilisation de produits toxiques, harcèlement, humiliations, etc.

MADE IN MONDIALISATION
Nos vêtements, nos jouets ou nos objets électroniques font souvent le tour du monde avant d'arriver dans les rayons de nos magasins.

LES DROITS DE L'HOMME... AUSSI AU TRAVAIL
Tous les travailleurs-euses ont des droits qui sont encadrés par l'Organisation internationale du travail ou reconnus par la Déclaration universelle des droits de l'homme, et qui définissent des principes universels :

- Interdiction du travail forcé** : toute personne ne peut être obligée de travailler sous la menace ou contre sa volonté.
- Garantie de la sécurité et de la santé au travail** : toute personne doit travailler dans des conditions sûres et sans danger.
- Respect d'une durée maximale du travail** : il est interdit de faire travailler une personne plus de 48 heures par semaine et plus de 8 heures par jour.
- Non-discrimination au travail** : toute personne doit avoir les mêmes possibilités d'accéder à un travail, indépendamment de son origine, son sexe, son âge, etc.
- Garantie d'un salaire minimum décent** : un salaire doit permettre au travailleur-euse de couvrir ses besoins vitaux et ceux de sa famille.

FASHIONS MAIS PAS CONS !
Informé-e... Nous avons le droit d'être informé-e pour ne pas consommer aveuglément : désastreuse utilisation des matières premières, pollution, exploitation des travailleurs-euses... et même de nos chaînes ! Les tendances, oui, mais pas à n'importe quel prix.

Vous avez dit consommation ?
Enfin, le fait de consommer est indispensable pour vivre. Mais il faut choisir avec soin ce que l'on achète, car nos choix ont des conséquences.

Fashion victimes ?
Pour choisir un vêtement de manière responsable, il faut se renseigner sur les conditions de travail des personnes qui ont fabriqué le produit. Les marques éthiques ont des étiquettes qui le mentionnent.

A QUI PROFITE LE PRIX ?
La part du salaire dans le coût de fabrication d'un vêtement est si minime que les réductions de prix, les marges, les marques peuvent permettre aux consommateurs de recevoir un salaire décent dans que le prix des vêtements en magasin augmente.

Teste tes connaissances sur :
www.ethique-sur-etiquette.org

Vous trouverez en téléchargement sur le lien suivant le verso de l'affiche de cette campagne : www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Fashion_FINAL.pdf

Si vous souhaitez la diffuser sur vos manifestations n'hésitez pas à en commander directement auprès d'Ethique sur l'étiquette en contactant Natalia Santos : n.santos@ethique-sur-etiquette.org Ou à contacter directement le collectif local d'éthique sur l'étiquette le plus proche de chez vous.

Pour plus d'informations vous pouvez également contacter Laetitia Zappella (lzappella.laligue@ufolep-usep.fr).

Les échanges franco-allemands : Comment s'y investir ?

Organiser un échange

Vous souhaitez organiser un échange avec l'Allemagne ? Vous ne savez pas comment vous y prendre ? Qui contacter à l'OFAJ ? Comment trouver un partenaire ?

Une réunion de porteurs de projets est organisée du **8 au 10 février** (jours de voyage compris) en Thuringe (Est de l'Allemagne). Toutes les structures (comités ou associations) y sont les bienvenues pour découvrir les échanges franco-allemands et rencontrer des partenaires potentiels. N'hésitez donc pas à diffuser l'information auprès de vos associations affiliées !

Toute personne intéressée peut s'inscrire en contactant Laetitia Zappella (lzappella.lalique@ufolep-usep.fr). A savoir : le cout dépendra du nombre de personnes inscrites, mais une grosse partie sera prise en charge par l'OFAJ (hébergement + une partie des transports).

Accueillir un volontaire allemand

Depuis la rentrée 2012, a été mis en place le volontariat franco-allemand, un dispositif qui permet aux jeunes allemands et français de réaliser dans le pays partenaire l'équivalent d'un service civique. Plus d'informations sur le dispositif seront communiquées lors du prochain contact, mais si vous êtes d'ores et déjà intéressé, n'hésitez pas à contacter Mélanie Schoger (mschoger@lalique.org) ou à consulter l'information parue dans le cont@ct du 1^{er} Juin 2012 (http://reseau.ufolep.org/modules/kameleon/upload/annonce_VFA.pdf).

POLE VIE SPORTIVE

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



Règlements 2013

Vous trouverez, sur le site internet, les règlements des Sports Mécaniques Auto 2013 à télécharger.

Rappel

 <http://ufolep.org/>

Les règlements 2013 en lien hypertexte :

- Règlement technique Poursuite sur Terre monoplace :
<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Reglement-PST-2013.pdf>
- Règlement technique Poursuite sur Terre Proto :
http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Reglement-PST-Proto_2013.pdf
- Règlement technique Poursuite sur Terre Tourisme :
http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Reglement-PST-Tourisme_2013.pdf
- Règlement technique Kart Cross 12 – 16 ans :
http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Reglement-kart-cross-12-16-ans_2013.pdf
- Règlement sportif – épreuve de longue durée et épreuve de relais :
<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Reglement-longueduree-relais-2013.pdf>
- Règlement technique Kart Cross :
<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/ReglementKart-cross-2013.pdf>
- Règles communes :
http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Regles_communes_2013.pdf

**RENCONTRE AVEC LES
RESPONSABLES DES TROPHÉES QUALIFICATIFS AUX NATIONAUX
AVEC LES RESPONSABLES DES COMMISSIONS TECHNIQUES
RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES**

Au programme :

- Échange d'informations entre la CNS, les régions et les départements sur les sujets d'actualité et sur les préoccupations actuelles (textes de loi et certification des officiels).
- Débats sur les orientations des activités et sur la déclinaison du PND dans nos activités.
- Organisation des rencontres nationales.
- Informations sur les stages nationaux.
- Questions diverses.

Pour un bon fonctionnement, il est souhaitable que chaque région soit représentée par 2 personnes.

La participation est à la charge des régions ou des départements.

N.B. : pour la réservation des repas, il est indispensable de nous retourner la fiche de participation dans les délais prévus (voir fiche jointe).

La CNS Auto rencontrera les responsables **poursuite sur terre** (animateurs : Jean-Marie PINEAU et Daniel HEAULME) :

le **SAMEDI 12 JANVIER 2013** (de 9 h 30 à 16 h 00)

La CNS Auto rencontrera les responsables **trial 4 x 4** (animateurs : Muriel CLUZEAU et Jean-Pol DENIS) :

le **SAMEDI 12 JANVIER 2013** (de 9 h 30 à 16 h 00)

La CNS Auto rencontrera les responsables **kart-cross** (animateurs : Patrick MACHET et Yves MALAVAL) :

le **DIMANCHE 13 JANVIER 2013** (de 9 h 30 à 16 h 00)

**Ces réunions se dérouleront toutes
au siège du TOURS F.C (ex CTRO)
Rue Jules Ladoumègue
37000 TOURS
☎ 02 47 44 39 53**

**RENCONTRE DES
COMMISSIONS TECHNIQUES RÉGIONALES & DÉPARTEMENTALES
KART CROSS**

DIMANCHE 13 JANVIER 2013

TOURS FC (ex CTRO de Tours)

FICHE DE PARTICIPATION

à retourner pour le 7 janvier 2013 à :

UFOLEP Nationale

Laure DUBOS

imatthey.laligue@ufolep-usep.fr

3 rue Récamier - 75341 PARIS Cedex 07

Prière de compléter cette fiche, même si aucune question n'est posée par la région (pour réservation des repas).

Le Trophée, la région ou le département :

Nom : Prénom :

sera représentée à la rencontre du dimanche 13 janvier par personnes.

réserve repas pour le dimanche midi (prix du repas : 13,00 €), prévoir chèque à l'ordre de l'UFOLEP.

sera représenté(e) pour les activités de sports mécaniques auto suivantes :

.....

soumet à la discussion la (ou les) question(s) suivante(s) :

.....

.....

Fait à le.....

Nom, Prénom :

Signature et tampon du département et/ou
région

**RENCONTRE DES
COMMISSIONS TECHNIQUES RÉGIONALES & DÉPARTEMENTALES
POURSUITE SUR TERRE**

**SAMEDI 12 JANVIER 2013
TOURS FC (EX CTRO DE TOURS)**

FICHE DE PARTICIPATION

à retourner pour le 7 janvier 2013 à :

UFOLEP Nationale

Laure DUBOS

imatthey.laligue@ufolep-usep.fr

3 rue Récamier - 75341 PARIS Cedex 07

Prière de compléter cette fiche, même si aucune question n'est posée par la région (pour réservation des repas).

Le Trophée, la région ou le département :

Nom : Prénom :

sera représentée à la rencontre du samedi 12 janvier par personnes.

réserve repas pour le samedi midi (prix du repas : 13,00 €), prévoir chèque à l'ordre de l'UFOLEP.

sera représenté(e) pour les activités de sports mécaniques auto suivantes :

.....

soumet à la discussion la (ou les) question(s) suivante(s) :

.....

.....

Fait à le.....

Nom, Prénom :

Signature et tampon du département et/ou région

**RENCONTRE DES
COMMISSIONS TECHNIQUES RÉGIONALES & DÉPARTEMENTALES
TRIAL 4 X 4**

SAMEDI 12 JANVIER 2013

TOURS FC (ex CTRO de Tours) FICHE DE PARTICIPATION

à retourner pour le 7 janvier 2013 à :

UFOLEP Nationale

Laure DUBOS

imatthey.laligue@ufolep-usep.fr

3 rue Récamier - 75341 PARIS Cedex 07

Prière de compléter cette fiche, même si aucune question n'est posée par la région (pour réservation des repas).

Le Trophée, la région ou le département :

Nom : Prénom :

sera représentée à la rencontre du samedi 12 janvier par personnes.

réserve repas pour le samedi midi (prix du repas : 13,00 €), prévoir chèque à l'ordre de l'UFOLEP.

sera représenté(e) pour les activités de sports mécaniques auto suivantes :

.....

soumet à la discussion la (ou les) question(s) suivante(s) :

.....

.....

Fait à le.....

Nom, Prénom :

Signature tampon du département et/ou région

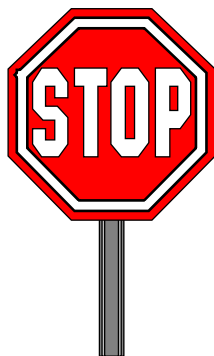
CALENDRIER DES EPREUVES NATIONALES 2013

ACTIVITES		DATES	LIEUX
Activités Aquatiques	Inter régions Hiver	19 & 20/01	Hénin Beaumont (62)
GRS	Chpt N ^{al} Individuels	26 & 27/01	Brest (29)
Activités Cyclistes	Chpt N ^{al} Cyclo-cross	02 & 03/02	Cluis (36)
Tir	Chpt National Hiver	01 au 03/03	Hondschoote (59)
Athlétisme	Chpt N ^{al} Cross-Country	10/03	Golbey (88)
Activités Aquatiques	Inter-clubs UFOLEP	16 & 17/03	Blois (41)
Ski et Sport de Neige	Rass. N ^{al} des vieilles planches	23/03	Albiez (73)
Athlétisme	Chpt National en salle	24/03	Nogent sur Oise (60)
Ski et Sports de Neige	Critérium National	24/03	(74)
Badminton	Rass. National	30 & 31/03	Péronne (80)
Tennis de Table	Les 12 heures UFOLEP	31/03	Vertou (44)
Tennis de Table	Chpt National B	27 & 28/04	Bar le Duc (55)
Activités Cyclistes	Chpt National VTT	18 & 19/05	Marines (95)
GRS	Chpt N ^{al} Eq. et Festival	18 & 19/05	Issy les Moulineaux (92)
Gymnastique	1/2 finale - groupe 1	18 & 19/05	Douai (59)
Gymnastique	1/2 finale - groupe 3	18 & 19/05	Agen Boe (47)
Gymnastique	Rass. Inter - gpe 2	18 au 20/05	Pont de Beauvais (38)
Tennis de Table	Chpt National A	18 & 19/05	Guéret (23)
Tir à l'Arc	Championnat National	18 & 19/05	Riom (63)
Volley Ball	Cpes N ^{ales} Adultes	18 & 19/05	Nevers (58)
Activités Cyclistes	Critérium N ^{al} Bike Trial	25 & 26/05	Sury en Vaux (18)
Gymnastique	Rass. Inter - gpe 1	25 & 26/05	Voisins (78)
Gymnastique	1/2 finale - groupe 2	25 & 26/05	Valence (26)
Gymnastique	Rass. Inter - gpe 3	25 & 26/05	Le Bouscat (33)
GRS	Circuit Jeunesse ZO	26/05	Mouthiers sur Boeme (16)
GRS	Circuit Jeunesse ZN	26/05	Caudry (59)
GRS	Circuit Jeunesse ZS	02/06	Frontignan (34)
Activités Aquatiques	Championnat National	07 au 09/06	Lille (59)
Tir	Crit. N ^{al} Disc. Nouvelles	07 au 09/06	Quesnoy / Araines (80)
Arts Martiaux	Rass. des Arts Martiaux	08 & 09/06	Coulounieix Chamiers (24)
Gymnastique	Championnat National	08 & 09/06	Villeneuve sur lot (47)
Football	Coupes Nationales à 11	08 & 09/06	Troyes (10)
Moto	Rass. N ^{al} 50 à Galet	15 & 16/06	Marsonnas (01)

ACTIVITES		DATES	LIEUX
Athlétisme	Chpt National Eté	29 & 30/06	Andernos (33)
Boules Lyonnaises	Critérium National	29 & 30/06	Mably (42)
Twirling Bâton	Critérium National	29 & 30/06	Aulnoy les Valenciennes (59)
Activités Cyclistes	Chpt N ^{al} Cyclospor	05 au 07/07	Montgueux (10)
Pétanque	Championnat National	05 au 07/07	Périgueux (24)
Tir à l'Arc	Rass. Jeunes & Sarb.	06 & 07/07	Brelès (29)
Auto	Chpt N ^{al} Kart Cross	10 & 11/08	La Chapelle Vicomtesse (41)
Auto	Chpt N ^{al} PST	24 & 25/08	Rouillé (86)
Auto	Chpt National Trial 4x4	21 & 22/09	St Just Saint Rambert (42)

Le 17/12/2012

Pour toute erreur ou modification,
 merci de nous les communiquer au plus vite :
imatthey.laligue@ufolep-usep.fr



IMPORTANT

→ **Championnat National Individuels GRS** se déroulera les 26 et 27 janvier 2013 à Brest (29).

→ La circulaire d'organisation est téléchargeable sur le site internet :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/dossier_d%C3%A9l%C3%A9gation-Final.pdf

→ Les fiches à remplir :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Fiche_%C3%A0_remplir-individuels-grs-2013.doc

→ La procédure d'engagement en ligne :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/aide_grs-2013.pdf

→ **Championnat National Cyclo-Cross** se déroulera les 2 et 3 février 2013 à Cluis (36).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet :

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Circulaire-cyclocross-2013.pdf>

URGENT - URGENT - URGENT


ORGANISATION DU STF 2013

APPEL A CANDIDATURES 2013

La Commission Nationale Sportive Sports Mécaniques Moto recherche un Comité Départemental qui souhaiterait organiser en **2013** le :

- ❖ Super Trophée de France

Prière de faire parvenir votre candidature, **le plus rapidement possible**, au responsable de la CNS Sports Mécaniques Moto :

Claude CAHON
28 PLACE DU PETIT PLACHY
80160 PLACHY BUYON
 06 73 24 36 02
Courriel : claude.cahon@sfr.fr

Composition du dossier :

- Une lettre de candidature signée du Président du Comité Départemental

CONDITIONS DE PRATIQUES MOTO À L'UFOLEP (HORS MANIFESTATIONS SPORTIVES)

En fonction des dernières évolutions obtenues par l'APAC auprès des assureurs des activités motorisées, la CNS Moto rétablit les conditions de pratique qui permettent de bénéficier d'une assurance.

1. CONDITIONS GENERALES

- Association affiliée à l'UFOLEP
- Adhérents licenciés UFOLEP
- Fiche diagnostic complétée
- Désignation d'un Monsieur Sécurité

2. PRATIQUES SUR CIRCUIT FERME

Concernant le circuit

- circuit homologué par la préfecture obligatoirement
- agrément UFOLEP annuel délivré par le comité départemental sur avis du visiteur de circuit formé et qualifié par l'UFOLEP.
N.B. : tolérance pour la 1^{ère} année de fonctionnement, pour tous les circuits, délai supplémentaire jusqu'au 31 mars 2013 pour obtenir l'agrément UFOLEP.
- conforme aux règles techniques édictées par la Fédération délégataire
- clôturé de façon efficace pour empêcher toute intrusion ou utilisation du circuit en dehors des périodes de pratique gérées par l'association
- des panneaux aux entrées précisent les dates et horaires de pratique et l'interdiction de pratiquer en dehors de ces horaires

NB : visiteur de terrains : 1 répertoire vous sera communiqué très prochainement.

Concernant la pratique

Contrôles des pratiquants

- licence UFOLEP obligatoire
- licence sport motocycliste ou CASM
- passeport moto renseigné et validé
- inscription sur une liste avec émargement à chaque séance

Concernant l'encadrement de la séance

- 1 officiel à minima commissaire UFOLEP, mandaté par le club, présent pendant toute la séance (la CNS Moto recommande 2 officiels afin que l'un gère les formalités et l'autre les conditions de pratique)
- respect des conditions de sécurité: nombre de pilotes en même temps sur la piste (capacité maximum prévue dans l'arrêté préfectoral d'homologation), respect des catégories, des âges, ... du port des éléments vestimentaires et les protections obligatoires, du sens du circuit,...
- respect des aires de stationnement pour les pratiquants et les accompagnants (présence interdite au bord de la piste)
- établir une liste avec émargement : Nom, Prénom, N° de licence UFOLEP, Club d'appartenance, Département, Signature du participant
- établir un rapport de clôture de la séance en signalant les incidents et les accidents survenus

Concernant l'assurance

- Régularisation de la fiche diagnostic confirmant le respect de ces conditions de sécurité aussi bien en ce qui concerne l'organisation des activités (désignation d'un Monsieur Sécurité, présence d'un officiel, feuille d'émargement etc...) que la configuration du circuit (arrêté d'homologation et agrément UFOLEP).
- si l'association souhaite accueillir des licenciés UFOLEP non assurés à l'APAC (ainsi que d'éventuels licenciés d'autres Fédérations ou non licenciés), elle doit souscrire une assurance complémentaire auprès de l'APAC (CAP Convention d'assurance personnalisée).
- en tout état de cause, les non licenciés ne peuvent pas participer car ils ne sont pas en règle avec la loi

Après vérification de ces éléments conditionnant la garantie, les garanties de la Multirisque Adhérents Association UFOLEP sont accordées aussi bien en ce qui concerne les garanties de l'association (Responsabilité civile et risques divers) que celles des licenciés et personnes physiques déclarées (Responsabilité Civile, Individuelle Accident, Défense Pénale et Recours et Assistance).

3) PRATIQUES SUR TERRAIN NON HOMOLOGUE

POUR L'ACTIVITE TRIAL

Concernant le terrain

- autorisé par le propriétaire et le Maire de la commune
- en dehors du domaine et de la circulation publique
- agrément UFOLEP annuel ou ponctuel délivré par le comité départemental sur avis du visiteur de circuit (ou de terrain) formé et qualifié par l'UFOLEP : à se procurer dès que possible pour bénéficier de la couverture RC de l'association
- conforme aux règles techniques édictées par la Fédération délégataire
- des panneaux aux entrées précisent les dates et horaires de pratique et l'interdiction de pratiquer en dehors de ces horaires

Concernant la pratique

Contrôles des pratiquants

- licence UFOLEP obligatoire
- licence sport motocycliste ou CASM
- passeport moto renseigné et validé
- inscription sur une liste d'émargement à chaque séance

Concernant l'encadrement de la séance

- 1 officiel à minima commissaire UFOLEP, mandaté par le club, présent pendant toute la séance (la CNS Moto recommande 2 officiels afin que l'un gère les formalités et l'autre les conditions de pratique)
- respect des conditions de sécurité: respect des catégories, des âges, ... du port des éléments vestimentaires et des protections obligatoires, ...
- respect des aires de stationnement pour les pratiquants et les accompagnants
- établir une liste avec émargement : Nom, Prénom, N° de licence UFOLEP, Club d'appartenance, Département, Signature du participant
- établir un rapport de clôture de la séance en signalant les incidents et les accidents survenus

Concernant l'assurance

- régularisation de la fiche diagnostic confirmant le respect de ces conditions de sécurité aussi bien en ce qui concerne l'organisation des activités (désignation d'un Monsieur Sécurité, présence d'un officiel, feuille d'émargement etc...) que la configuration du terrain (arrêté d'homologation ou agrément UFOLEP TRIAL).
- si l'association souhaite accueillir des licenciés UFOLEP non assurés à l'APAC (ainsi que d'éventuels licenciés d'autres Fédérations), elle doit souscrire une assurance complémentaire auprès de l'APAC (CAP Convention d'assurance personnalisée).
- en tout état de cause, les non licenciés ne peuvent pas participer car ils ne sont pas en règle avec la loi

Après vérification de ces éléments conditionnant la garantie, les garanties de la Multirisque Adhérents Association UFOLEP est accordée aussi bien en ce qui concerne les garanties de l'association (Responsabilité civile et risques divers) que celles des licenciés et personnes physiques déclarées (Responsabilité Civile, Individuelle Accident, Défense Pénale et Recours et Assistance).

4. PRATIQUES SUR VOIE OUVERTE A LA CIRCULATION PUBLIQUE :

RANDONNEE, ENDURO ET TRIAL LOISIR

Pratique individuelle

- en dehors des zones de trial ou spéciales d'enduro
- respect total du code de la route et des règles techniques pour le conducteur et pour la moto
- licence UFOLEP obligatoire pour bénéficier de la couverture individuelle accident
- permis de conduire
- certificat d'immatriculation et assurance de la moto
- passeport moto renseigné et validé

Dans ces conditions, la licence UFOLEP octroie l'Individuelle Accident, la Défense Pénale et Recours et l'Assistance Rapatriement.

5. PRATIQUES EN ÉCOLE DE CONDUITE

Concernant le plateau d'évolution

- sur circuit homologué par la préfecture (voir circuit ci-dessus) ou sur terrain autorisé (voir cas du terrain ci-dessus) : le plateau doit être simplement délimité
- agrément UFOLEP annuel ou ponctuel délivré par le comité départemental sur avis du visiteur de circuit (ou de terrain) formé et qualifié par l'UFOLEP
- conforme aux règles techniques du cahier des charges de l'école de conduite UFOLEP
- des panneaux aux entrées précisent les dates et horaires de pratique et l'interdiction de pratiquer en dehors de ces horaires

Concernant la pratique

Contrôles des pratiquants

- licence UFOLEP obligatoire
- passeport moto renseigné et validé
- inscription sur une liste d'émargement à chaque séance

Concernant l'encadrement de la séance

- encadrement prévu dans le cahier des charges de l'école de conduite UFOLEP
- respect des conditions de sécurité: voir cahier des charges de l'école de conduite UFOLEP
- respect des aires de stationnement pour les pratiquants et les accompagnants (présence interdite au bord du plateau d'évolution)
- établir une liste avec émargement : Nom, Prénom, N° de licence UFOLEP, Club d'appartenance, Département, Signature du participant
- établir un rapport de clôture de la séance en signalant les incidents et les accidents survenus

Concernant l'assurance

- Les garanties de la Multirisques Adhérents Association sont conditionnées au strict respect du cahier des charges Ecole de conduite UFOLEP (y compris en ce qui concerne la possession obligatoire d'une licence UFOLEP).
- en tout état de cause, les non licenciés ne peuvent être acceptés

Après vérification de ces éléments conditionnant la garantie, les garanties de la Multirisque Adhérents Association UFOLEP est accordée aussi bien en ce qui concerne les garanties de l'association (Responsabilité civile et risques divers) que celles des licenciés et personnes physiques déclarées (Responsabilité Civile, Individuelle Accident, Défense Pénale et Recours et Assistance).

**CONDITIONS DE PRATIQUE MOTO À L'UFOLEP
(LORS DES MANIFESTATIONS SPORTIVES)**

- Pas de modifications dans l'application des textes.
- Dans tous les cas, les effets vestimentaires et les éléments de protection ne sont plus pris en charge même lors d'un accident

Les garanties Responsabilité Civile (aussi bien celles de l'association organisatrice que celle des participants) relève exclusivement du contrat VTM à souscrire auprès de l'APAC.

Les licenciés UFOLEP bénéficient au titre de leur licence (s'il s'agit d'une compétition sous l'égide de l'UFOLEP) des garanties Individuelle Accident, Assistance et Défense Pénale et Recours.

Compte rendu de la réunion Les 24 et 25 novembre 2012 à Bron

Présents samedi : C. CAHON – L. BALIGAND – J. CABADI – T. AUBERT (samedi seulement).

Invités : JLHAULE - C. LUQUET

Assistent : L. NADAUD (CTS UFOLEP) – M. COEUGNIET (Comité Directeur)

MISE AU POINT SUR LES AGREMENTS DES CIRCUITS ET DES TERRAINS

La CNS retient les positions suivantes :

Procédure de délivrance de l'agrément UFOLEP

- La délivrance de l'agrément se fera au niveau du comité départemental.
- Comme pour les circuits, la procédure de délivrance d'agrément fédéral pour les terrains de trial, se fera suite à une lettre de mission (délivrée par le Comité Départemental), un document de visite et une proposition d'agrément délivrés par le visiteur qualifié.
- Cet agrément UFOLEP est exigé par l'APAC pour la couverture assurance du club UFOLEP.

Contenu de la visite :

- La description des terrains : souvent anonymes, sans aménagements particuliers, où se déroule une activité en toute discrétion.
- L'objet principal de la visite sera de recueillir les renseignements sur le terrain et détecter les éventuels dangers, tel que : proximité d'un ravin, d'éléments dangereux tel que des branches à hauteur de la tête, la vision de tout ce qui peut être dangereux à la pratique, ainsi que l'emplacement du parc de stationnement.

Nature des besoins :

- Une étude préalable permet de cibler 6 régions de pratique du trial en UFOLEP avec des responsables identifiés : Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, Franche-Comté, la Région Parisienne et le Centre.

Formation des visiteurs :

- Pour les circuits : elle est réservée aux officiels UFOLEP BF 20.
- Pour les terrains : aux juges de trial.
- Il est prévu d'organiser 5 stages pour former ces visiteurs.
- Aquitaine, Midi-Pyrénées et lors de la CNS élargie à Bron : J. ROÏG
- Rhône-Alpes : C. LUQUET
- Franche-Comté : L. BALIGAND
- Il sera utile de rechercher des candidats dans chaque région
- Les inscriptions se feront auprès du pôle formation nationale.
- Les convocations officielles au stage seront faites par le national.

Documentation :

La CNS Moto met en place les documents suivants :

- lettre de mission (délivrée par le Comité Départemental),
- dossier de visite distinct pour les circuits et les terrains
- imprimé d'agrément

FORMATIONS

C'est lors de la CNS élargie que débutera les formations 2013 avec le programme suivant :

- Formation des visiteurs de terrains avec J. ROÏG
- Formation des visiteurs de circuits avec C. CAHON
- Formation des référents techniques avec JL HAULE
- Recyclage des Directeur de Course avec L. BALIGAND

Pour les recyclages de Directeur de course, 4 sessions sont prévues à travers le territoire et en fonction des demandes faites, elles auront lieu en :

- Bourgogne : responsable organisation : F. SAUVEGRAIN le 9 février
- Aquitaine : responsable organisation : JM URENGOECHA (à définir)
- Picardie : responsable : C. CAHON le 3 février

C. LUQUET accepte la responsabilité d'organiser la formation, notamment par la mise en relation des formateurs suivant les besoins des organisateurs.

ECOLE DE CONDUITE

C. LUQUET accepte de suivre les écoles de conduite UFOLEP. Avec l'aide du national et des documents qui seront remis par son prédécesseur, il pourra mettre à jour la liste actuelle.

La licence « code 29030 école de conduite » peut être utilisée par une adulte de plus de 12 ans (y compris les adultes), y compris par l'animateur, à condition toutefois qu'il s'agisse d'une pratique uniquement en école de conduite et non pas en entraînement.

Dans le cas ou la moto, le quad, sont fournis par le club, le passeport est attribué à la moto et non à l'élève de l'école de conduite.

Rappel de l'exigence de l'APAC : les écoles de conduite doivent être agréées pour être assurées.

En conséquence, il est émis l'idée que le site « roulerenufolep » puisse être utilisé comme interface de gestion des dossiers de labellisation.

ASSURANCES

La CNS prend connaissance des documents élaborés et diffusés par T. AUBERT et A. RUIZ dénommé : « Système UFO-RC ».

La CNS demande à ce qu'un démenti soit envoyé le plus rapidement possible à toutes les délégations en dénonçant la procédure pour le moins anormale : ces documents laissent à penser que l'UFOLEP et/ou la CNS Moto puisse être partie prenante. Or, il n'en est rien ; ils sont totalement à l'initiative des co-auteurs et ils orientent les clubs vers des choix d'assurances très risqués puisque non conformes au code du sport. La CNS réclame des sanctions à l'encontre des contrevenants.

Assurance pour le trial

La RC du club est couverte pour les « séances de roulage » organisées par le club. Les pratiques individuelles doivent être assurées par l'assurance personnelle du pratiquant. Celui-ci pourrait bénéficier seulement de l'IA de par sa licence et son assurance APAC comme pour les randonnées (à confirmer) (cf. A. CAUBET).

NATIONAUX 2013

Actuellement aucune candidature n'est arrivée pour l'organisation du STF de moto-cross. Un appel urgent sera fait lors du prochain cont@ct.

De même, à part le rassemblement national du 50 à galet qui doit se dérouler à Marsonnas dans l'Ain, le 17 juin, aucune autre demande n'est faite pour les autres rassemblements possibles.

REGLEMENTATION UFOLEP MOTO

Les documents sont répartis entre les membres présents pour une mise à jour :

- Structure nécessaire à l'organisation d'un moto-cross (version du 10/12/2004) C. CAHON.
- Règlement administratif et sportif : J. CABADI.
- Cahier des charges Ecole de conduite (version du 22/05/2011) L. NADAUD.
- Mémento de l'organisateur (version du 30/06/2007) L. BALIGAND.

Après mise à jour des documents, chacun les enverra aux membres de la CNS pour relecture. Chaque membre devant en faire les observations éventuelles, et la validation se fera lors de la CNS de janvier 2013.



Invitation

RENCONTRE DES COMMISSIONS TECHNIQUES REGIONALES & DEPARTEMENTALES

La CNS Moto rencontrera toutes les commissions techniques et tous les responsables des activités de Sports Mécaniques Moto lors de la :

***Réunion de la Commission Nationale élargie
le DIMANCHE 13 JANVIER 2013 (accueil dès 8 h 30 et jusqu'à 16 h 00)
au siège de l'UFOLEP DU RHÔNE
Mini Parc du Chêne
12, rue du 35^{ème} Régiment d'Aviation – 69500 BRON
Tél. 06.10.03.92.30***

AU PROGRAMME

- ↪ Bilan de la saison 2012.
- ↪ Calendriers des rencontres nationales et internationales (se déroulent en France) en 2013.
- ↪ Distribution du calendrier national 2013.
- ↪ Échanges d'informations.
- ↪ Débats sur les actualités et les préoccupations.
- ↪ Questions diverses.

Pour un bon déroulement, il est souhaitable que chaque région soit représentée par 2 à 4 personnes selon le nombre de spécialités pratiquées.

La participation (déplacement, repas et hébergement) est à la charge des régions ou des départements.

Pour la réservation

- De chambres, pour la nuit du samedi au dimanche, appeler Lionel au 04.74.51.17.22 ou 06.10.03.92.30 avant le 30/12/2011.
- Des repas, il est indispensable de nous retourner la fiche de participation dans les délais prévus (voir ci-joint).

**RENCONTRE DES
COMMISSIONS TECHNIQUES REGIONALES &
DEPARTEMENTALES**

13 janvier 2013

Au siège de l'UFOLEP du Rhône
69500 BRON

FICHE DE PARTICIPATION

à retourner pour le 5 janvier 2012 à :

Lionel BALIGAND

UFOLEP MOTO

Le Clos de l'Etoile – 01340 MARSONNAS

cns.moto@orange.fr

Téléphone : 04.74.51.17.22

Prière de compléter cette fiche, même si aucune question n'est posée par la région (pour réservation des repas).

La région ou le département :

sera représentée à la rencontre du 13 janvier 2013 par personnes.

réserve repas pour le dimanche midi (prix du repas : 13,00 €).

sera représenté(e) pour les activités de sports mécaniques moto suivantes :

.....
.....

soumet à la discussion la (ou les) question(s) suivante(s) :

.....
.....
.....
.....
.....

Fait à le.....

Nom, Prénom :

Signature

Nos Réf. : PB/GL/PC/IM/ 211-2012

☎ : 06 15 62 41 83 georges.lavy@wanadoo.fr

01 43 58 97 73 bgallet.laligue@ufolep-usep.fr

01 43 58 97 78 imatthey.laligue@ufolep-usep.fr

☎ : 01 43 58 97 74

Paris, le 13 décembre 2012

Objet : « rencontre » avec la Commission Nationale Ski et Activités Neige

Cher(e) ami(e),

A l'aube d'une nouvelle saison d'hiver, nous avons souhaité venir à la « rencontre » de votre département et de ses associations qui y déclarent une activité « ski » ou « neige ».

Pour la plupart licenciés en Rhône-Alpes, nous connaissons la réalité des activités neige qui s'y pratiquent au sein de l'UFOLEP. Nous aimerions connaître de la même façon comment ces activités sont pratiquées ailleurs, dans d'autres régions, d'autres massifs... sur d'autres neiges.

L'enquête ou sondage que nous vous proposons, et que nous avons imaginé au plus simple, participera à notre information. Les résultats, compilés, analysés et diffusés, contribueront à la vôtre. Ils seront un atout supplémentaire en terme de mutualisation en faisant apparaître les initiatives, les difficultés, les réussites... et nous permettront d'affiner nos actions.

Conscients de la multitude de vos tâches, nous vous remercions par avance de votre contribution !

Cordialement,

Pierre BENOIT
Responsable
CNS Ski et sport de neige

Georges LAVY
Vice-Président

Fédération sportive de

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



A la RENCONTRE des DEPARTEMENTS...
(à renvoyer à : imatthey.lalique@ufolep-usep.fr **MERCI !**)

1- Département n°

2- Combien ?

3-

	ski alpin	ski de fond	autres activités neige : raquettes...
Associations déclarant l'activité			
Licenciés			
Jeunes			
Adultes			

4- Comment ? (pour les associations déclarant l'activité **ski alpin**)

	uniquement ski loisir	ski loisir + compétition (= au moins 1 course dans la saison)	uniquement compétition	ski loisir + autre(s) activité(s) (lors d'une même sortie)
nombre (ou %) d'associations				

5- Quand ? (pour les associations déclarant l'activité **ski alpin**)

	sortie ½ journée	sortie journée	week-end	week-end prolongé, stage, semaine...
nombre (ou %) d'associations				

6- Où ? (pour les associations déclarant l'activité **ski alpin**)

massifs préférés	
stations préférées	

7- Question subsidiaire A : (pour les associations déclarant l'activité **ski alpin**, quel que soit le « comment ? »)

	activité majoritairement non encadrée	activité ponctuellement encadrée (a)	activité majoritairement encadrée (b)	Si (a) ou (b)		si cadres bénévoles	
				cadres professionnels	cadres bénévoles	%cadres formés ?	
nombre (ou %) d'associations						formés UFOLEP	formés autres
						(nombre)	(nombre)

8- Question subsidiaire B : (pour les associations déclarant l'activité **ski alpin**)

La Commission Nationale organise chaque année 1 rassemblement de type compétition (slalom géant accessible à tous) et 1 rassemblement de type multi activités-découverte-gastronomie. Les associations de votre département seraient-elles prêtes à participer et à se déplacer chez les organisateurs potentiels:

dans les départements	Rhône-Alpes				PACA		Vosges ?	Pyrénées ?
	01	38	73	74	04	05		
OUI/NON								

N.B : Pour les tableaux 3, 4 et 6, il s'agit surtout d'affiner des tendances, sans forcément exprimer des chiffres à la spatule près...